

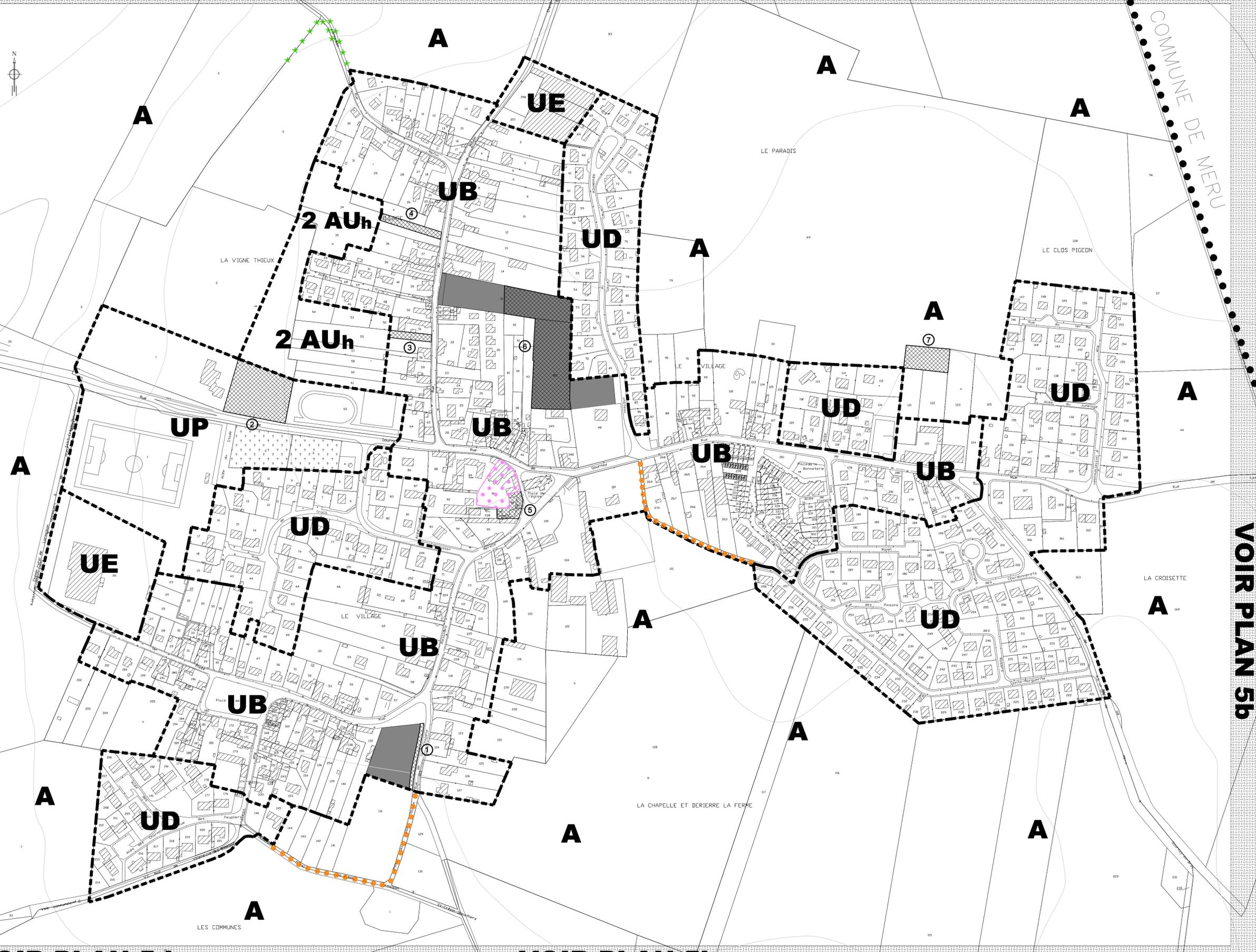
VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5b

VOIR PLAN 5d

VOIR PLAN 5b



LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- ~ Courbes de niveau
- ⊗ Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme (voir plans de détail n°5e)
- Périmètre concerné par des "Orientations d'Aménagement et de Programmation" (voir document n°4)
- ⬢ Ilot à vocation de commerces et de services, en application de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme
- ⊗⊗⊗⊗ Chemin ne pouvant pas constituer un accès à des constructions nouvelles
- *** Haie à protéger en application de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- UB** Zone urbaine correspondant à la partie originelle du bourg
- UD** Zone urbaine au profil pavillonnaire
- UE** Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- UP** Zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- 2 AUh** Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat, urbanisable après modification ou révision du PLU
- A** Zone agricole

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
 CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57
 Fax : 03.44.45.04.25 contact@urbaservice.fr

Commune de LORMAISON

PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION
 Vu pour être annexé à la
 délibération en date du :
 20 SEP. 2018

5c

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Bourg"
 Echelle : 1/2000e